



CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 - Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'achat de conteneurs de tri intérieurs et extérieurs , selon les caractéristiques suivantes :

I. Conteneurs extérieurs :

- **Description du matériel :** Point de tri extérieur bi-flux permettant la collecte via deux conteneurs 120L avec roues (à chiffrer séparément). 1 collecte emballages signalé en jaune, et 1 collecte autres déchets signalé en gris. Présence d'une signalétique permettant d'identifier le « point de tri ». Coloris du point de tri gris type RAL7016
- **Quantité :** Chiffrer 3 points de tri et 6 conteneurs 120L

II. Bornes intérieures :

- **Description du matériel :** Fourniture de bornes de tri sans serrure avec bac intérieur roulant permettant d'identifier facilement le tri à effectuer, avec coloris différent de la borne et inscription sur la borne du type de déchet concerné
- **Quantité :**
A chiffrer
 - 10 bornes de coloris bleu pour le tri du papier
 - 10 bornes de coloris jaune pour le tri des emballages
 - 10 bornes de coloris gris pour le non recyclable
 - 2 bornes de coloris blanc pour les gobelets

ARTICLE 2 - Conditions de la consultation

La présente demande de devis est réalisée dans le respect des principes de la commande publique.

La date limite de remise des offres est fixée au **vendredi 7 juin 2024 23h55**.

Les offres devront être remises sur la plateforme de consultation <https://mapa.aji-france.com> ou par mail à intendance.0570098x@ac-nancy-metz.fr

ARTICLE 3 - Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- le devis avec prix valables trois mois, précisant les frais de livraison
- les conditions générales de vente

ARTICLE 4 - Lieu de livraison et d'installation

Livraison du matériel au 16 rue du lycée, 57200 SARREGUEMINES

ARTICLE 5 – Modalités d'établissement des prix

Les prix s'entendent fermes et non révisables trois mois après la fourniture du devis
L'offre proposée fera ressortir le coût par élément, de manière précise et distincte.

ARTICLE 6 – Conditions de paiement

1. Le paiement

Le paiement s'effectuera par virement bancaire dans un délai de 30 jours à réception des factures et dans le cas d'un service fait effectif.

2. Facturation

Les factures seront établies et transmises sur le portail ChorusPro portant les indications suivantes :

- nom et adresse du créancier
- numéro de SIRET
- numéro et date du bon de commande
- coordonnées bancaires au format IBAN + BIC
- désignation de la prestation
- taux et montant de la TVA
- montant total HT et TTC
- date de la facturation

ARTICLE 7 – Critères d'attribution du marché

Le non respect de la demande engendre la non évaluation de l'offre

- | | |
|------------------------|-----|
| ▪ Prix | 40% |
| ▪ Respect des critères | 60% |